

12. Taux de « gazelles »

Les « gazelles » sont les plus jeunes des entreprises à forte croissance. Leur rôle dans la création d'emplois présente un intérêt certain pour les responsables gouvernementaux.

Définition

Les « gazelles » constituent un sous-groupe des entreprises à forte croissance ; il s'agit d'entreprises à forte croissance nées au plus cinq ans avant la fin de la période d'observation de trois ans.

Appréciées en termes d'effectif (ou de chiffre d'affaires), les « gazelles » sont des entreprises qui emploient des salariés depuis au maximum cinq ans, la hausse annuelle moyenne de leur effectif salarié (ou chiffre d'affaires) étant supérieure à 20 % par an sur une période de trois ans, et qui comptent au moins 10 salariés au début de la période d'observation.

La proportion de « gazelles » est exprimée en pourcentage de la population des entreprises d'au moins 10 salariés.

Comparabilité

Les données concernant le Canada se rapportent aux entreprises de moins de 250 salariés.

Les données relative au secteur manufacturier pour le Canada excluent les activités extractives ainsi que l'électricité le gaz et l'eau.

À retenir

Dans une majorité de pays, moins de 1 % (voire moins de 0.5 %) des entreprises d'au moins 10 salariés sont des « gazelles » si l'on apprécie la croissance à l'aune de l'emploi ; la part est légèrement supérieure pour les « gazelles » évaluées en fonction de l'augmentation du chiffre d'affaires. Ce n'est que dans quelques rares nouveaux États membres de l'Union européenne (anciennes économies en transition) que la part des « gazelles » peut, suivant le critère de croissance retenu, atteindre 4 %. Il est à noter que les proportions sont restées stables au cours des trois années de la collecte de données.

Source/base de données en ligne

Statistiques structurelles et démographiques des entreprises (SDBS), Base de données de l'OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/sdbs-data-fr>.

Pour en savoir plus

OCDE (2010), Statistiques structurelles et démographiques des entreprises, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264072886-fr>.

Eurostat/OCDE (2007), Eurostat-OECD Manual on Business Demography Statistics, OCDE, Paris.

Ahmad, N. et D. Rude Petersen (2007), *High-Growth Enterprises and Gazelles – Preliminary and Summary Sensitivity Analysis*, OCDE-FORA, Paris.

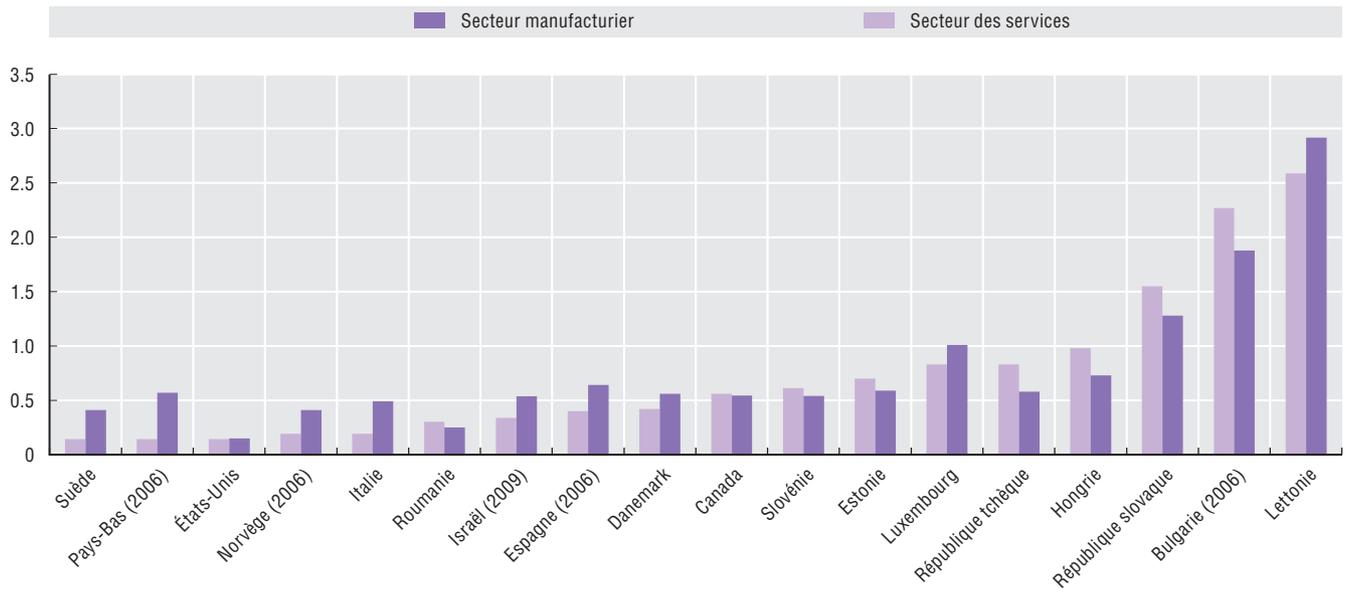
Ahmad, N. et E. Gonnard, (2007), « High-growth Enterprises and Gazelles », document rédigé pour le Consortium international sur l'entrepreneuriat (ICE), Copenhague, Danemark, <http://ice.foranet.dk/upload/highgrowth.pdf>.

The OECD Entrepreneurship Indicators Programme: Workshop on the Measurement of High-growth Enterprises, 19 novembre 2007, Paris, www.oecd.org/document/31/0,3746,en_2825_499554_39151327_1_1_1_1,00.html.

Informations sur les données pour Israël :

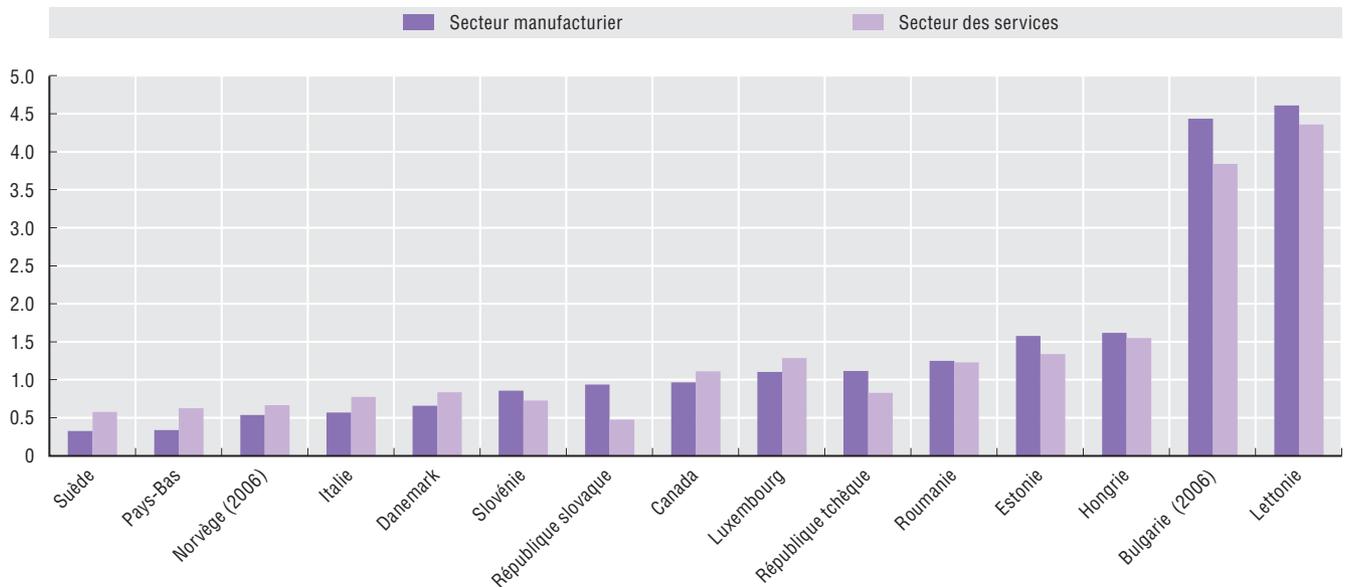
<http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>

Graphique 12.1. Proportion de « gazelles » (en termes d'effectif), 2007

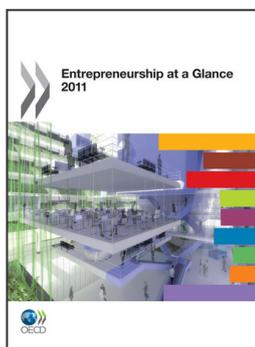


StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932484265>

Graphique 12.2. Proportion de « gazelles » (en termes de chiffre d'affaires), 2007



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932484284>



Extrait de :
Entrepreneurship at a Glance 2011

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264097711-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Taux de « gazelles » », dans *Entrepreneurship at a Glance 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264097735-16-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.